



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
23.12.2009 Bulletin 2009/52

(51) Int Cl.:
A62B 35/00 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **09354022.7**

(22) Date de dépôt: **03.06.2009**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL
PT RO SE SI SK TR**

• **Lévêque, Aurélie**
• (FR)
• **Petzl, Paul**
38530 Barraux (FR)

(30) Priorité: **18.06.2008 FR 0803421**

(74) Mandataire: **Hecké, Gérard et al**
Cabinet HECKE
10 rue d'Arménie - Europole
BP 1537
38025 Grenoble Cedex 1 (FR)

(71) Demandeur: **Zedel**
38920 Crolles (FR)

(72) Inventeurs:
• **Hédé, Jean-Marc**
38420 Domène (FR)

(54) **Harnais d'encordement à sellette d'assise perfectionnée**

(57) Un harnais d'encordement est composé d'une ceinture 11 et d'une sellette d'assise 12 reliées entre elles par des sangles de liaison 13, et comprenant un dispositif

d'attache 15. La sellette d'assise 12 est dotée de moyens de réglage en largeur pour s'adapter à la morphologie de l'utilisateur.

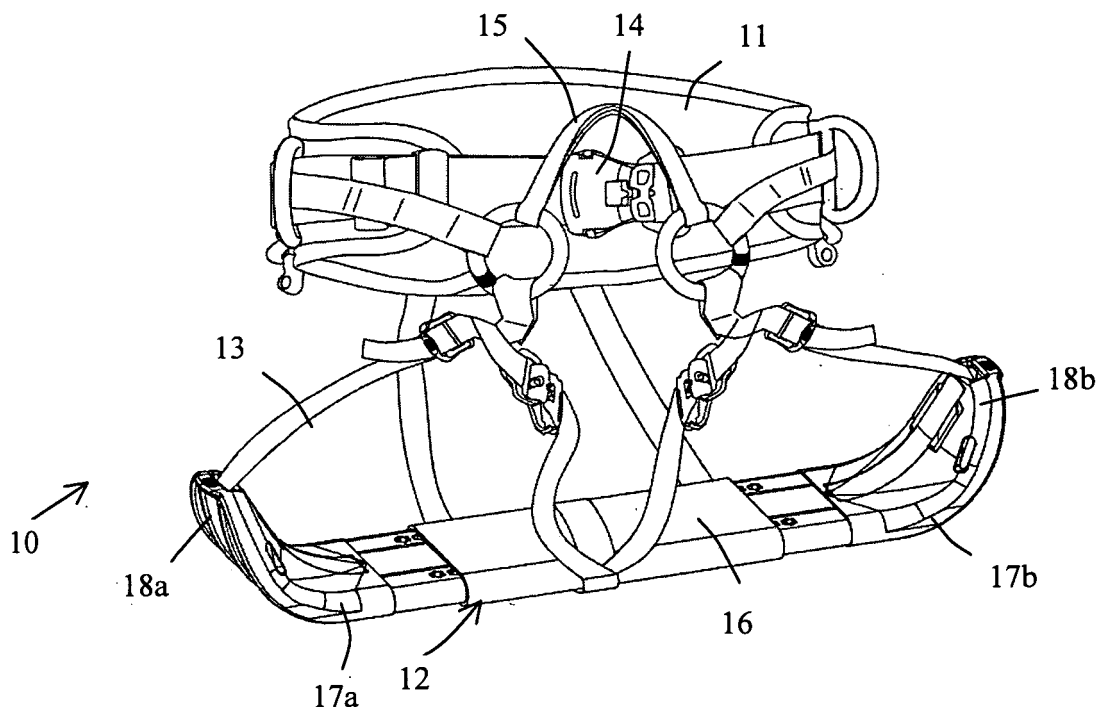


Figure 2

Description

Domaine technique de l'invention

[0001] L'invention est relative à un harnais d'encordement composé d'une ceinture et d'une sellette d'assise reliées entre elles par des sangles de liaison et comprenant un dispositif d'attache. De tels harnais sont généralement utilisés par des professionnels de travaux en hauteurs à progression sécurisée sur cordes, et notamment par des élagueurs.

État de la technique

[0002] Différentes tailles de harnais sont proposées par les fabricants en fonction du poids et du sexe des utilisateurs, ainsi que des différentes catégories de travaux en hauteurs. On compte généralement trois ou quatre tailles pour couvrir toutes les dimensions de chaque modèle d'une gamme. Cette multitude de tailles entraîne des problèmes de gestion de fabrication et de stockage chez le fabricant, et également des problèmes d'approvisionnement et de stockage chez les revendeurs.

Objet de l'invention

[0003] L'objet de l'invention consiste à réaliser un harnais d'encordement ayant une sellette d'assise standard permettant un maintien confortable pour plusieurs tailles.

[0004] Le dispositif selon l'invention est **caractérisé en ce que** la sellette d'assise est dotée de moyens de réglage en largeur pour s'adapter à la morphologie de l'utilisateur.

[0005] Selon un mode de réalisation préférentiel, la sellette comporte deux parties télescopiques montées à coulissement dans une embase rigide, et étant symétriques par rapport au plan médian vertical de l'embase.

[0006] De préférence, les deux parties constitutives de la sellette présentent des structures identiques ayant chacune une spatule relevée d'extrémité et une surface plane dotée d'au moins une série de trous pour le réglage en largeur de la sellette.

[0007] L'invention concerne également une sellette d'assise destinée à être associée par des sangles à un harnais d'encordement. La sellette est **caractérisée en ce qu'elle** est dotée de moyens de réglage en largeur pour s'adapter à la morphologie de l'utilisateur.

Description sommaire des dessins

[0008] D'autres avantages et caractéristiques ressortiront plus clairement de la description qui va suivre de modes particuliers de réalisation de l'invention donnés à titre d'exemples non limitatifs et représentés aux dessins annexés, dans lesquels :

- les figures 1 et 2 représentent des vues en perspective du harnais selon l'invention, dans deux positions

de réglage de la sellette d'assise ;

- la figure 3 est une vue en perspective de dessous de la sellette lors de la mise en place des vis de fixation pour le réglage;
- la figure 4 montre les deux parties télescopiques identiques de la sellette après retrait de l'embase, l'une des parties étant retournée d'un demi-tour pour illustrer la face inférieure.

Description d'un mode préférentiel de l'invention

[0009] En référence aux figures 1 à 4, un harnais d'encordement 10 est composé d'une ceinture 11 et d'une sellette 12 d'assise, reliées entre elles par des sangles 13 de liaison. La ceinture 11 est équipée à l'avant d'une boucle 14 de fermeture, et d'un dispositif d'attache 15 ventral.

[0010] Les sangles 13 sont conformées en une paire de tours de cuisse pour constituer un cuissard renforcé à la base par la sellette 12 servant d'assise pour l'utilisateur.

[0011] La sellette 12 comporte une embase 16 creuse agencée en coulisseau, et deux parties 17a, 17b télescopiques logées de manière réglables dans le sens de la largeur à l'intérieur du coulisseau. Les deux parties 17a, 17b constitutives de la sellette 12 présentent des structures identiques, ayant chacune une spatule 18a, 18b relevée faisant saillie du coulisseau, et une surface 19a, 19b plane dotée de deux séries de trous 20a, 20b parallèles.

[0012] L'embase 16 rigide est munie de quatre orifices 21 pour le passage de vis de fixation 22 destinées à traverser les trous respectifs 20a, 20b des parties 17a, 17b télescopiques pour le réglage en largeur de la sellette 12.

[0013] A titre d'exemple, l'embase 16 est métallique, tandis que les deux parties 17a, 17b réglables sont réalisées en matière plastique injectée. Un seul moule est nécessaire pour la fabrication des parties 17a, 17b télescopiques.

[0014] En référence à la figure 3, les deux parties 17a, 17b opposées de la sellette 12 sont symétriques par rapport au plan médian vertical de l'embase 16. Il est ainsi facile d'adapter la largeur de la sellette 12 à la morphologie de l'utilisateur tout en assurant le centrage de ladite sellette par rapport au plan médian.

[0015] Selon un développement de l'invention, la sellette 12 réglable en largeur peut constituer un sous-ensemble distinct du harnais, et être vendue séparément. Elle est raccordable à tout type de harnais au moyen de deux sangles d'attache solidaires des spatule 18a, 18b.

Revendications

1. Harnais d'encordement composé d'une ceinture (11) et d'une sellette (12) d'assise reliées entre elles par des sangles de liaison (13) et comprenant un dispositif d'attache (15),

caractérisé en ce que la sellette (12) d'assise est dotée de moyens de réglage en largeur pour s'adapter à la morphologie de l'utilisateur.

2. Harnais selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** la sellette (12) comporte deux parties (17a, 17b) télescopiques montées à coulissement dans une embase (16) rigide. 5
3. Harnais selon la revendication 2, **caractérisé en ce que** les deux parties (17a, 17b) de la sellette (12) sont symétriques par rapport au plan médian vertical de l'embase (16). 10
4. Harnais selon la revendication 2 ou 3, **caractérisé en ce que** l'embase (16) est agencée en coulisseau pour le logement des deux parties (17a, 17b) ajustables de la sellette (12). 15
5. Harnais selon la revendication 4, **caractérisé en ce que** l'embase (16) est munie d'orifices (21) pour le passage de vis de fixation (22). 20
6. Harnais selon la revendication 5, **caractérisé en ce que** les deux parties (17a, 17b) constitutives de la sellette (12) présentent des structures identiques ayant chacune une spatule (18a, 18b) relevée d'extrémité et une surface plane (19a, 19b) dotée d'au moins une série de trous (20a, 20b) pour le réglage en largeur de la sellette. 25
30
7. Sellette d'assise destinée à être reliée par des sangles à un harnais d'encordement, **caractérisé en ce qu'elle** est dotée de moyens de réglage en largeur pour s'adapter à la morphologie de l'utilisateur. 35

40

45

50

55

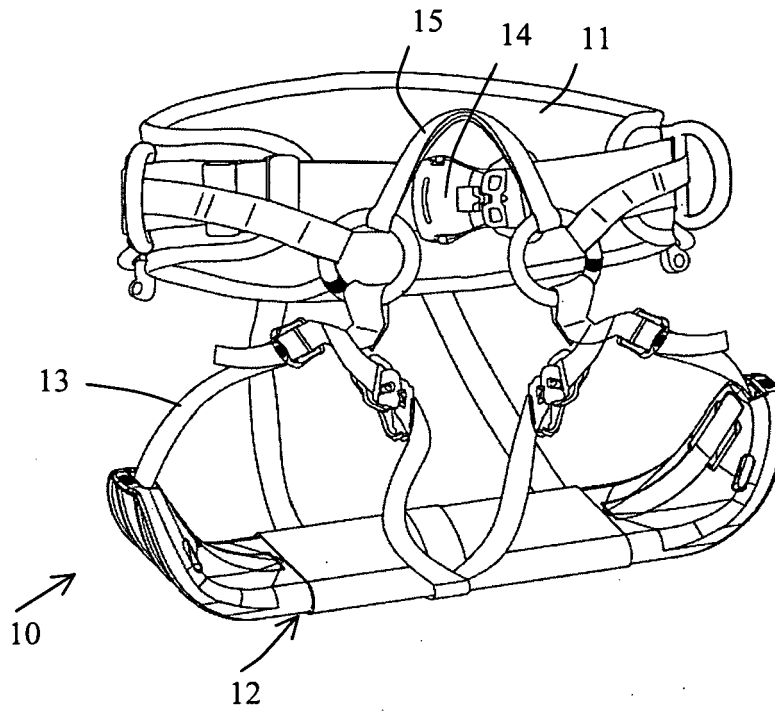


Figure 1

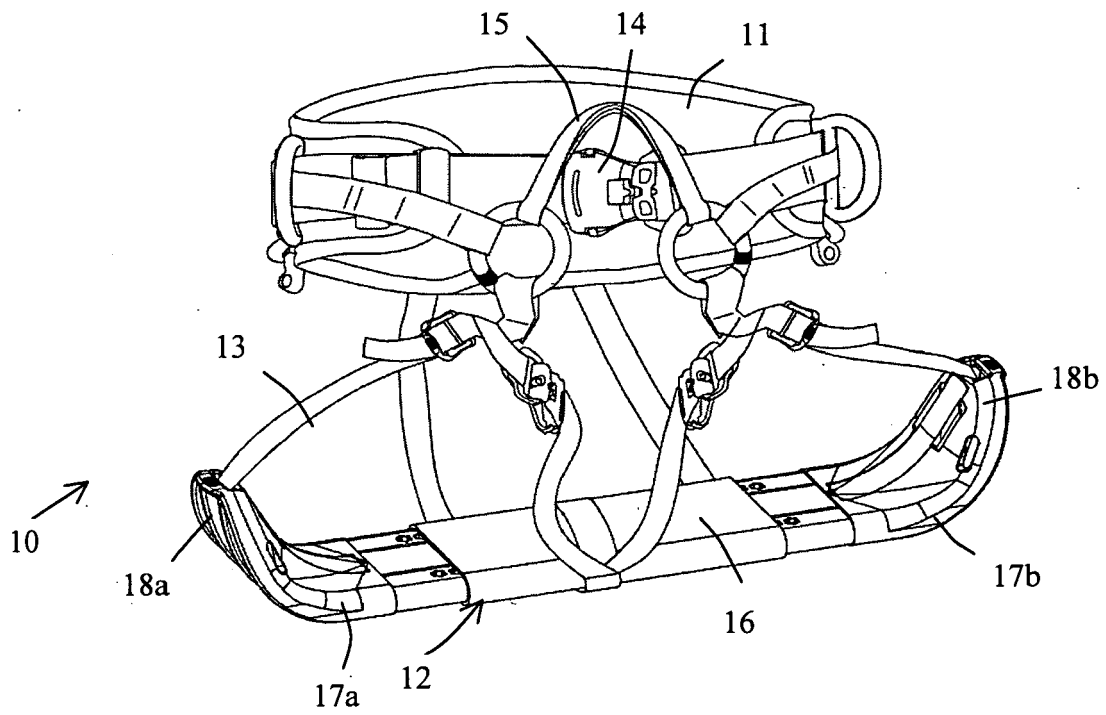


Figure 2

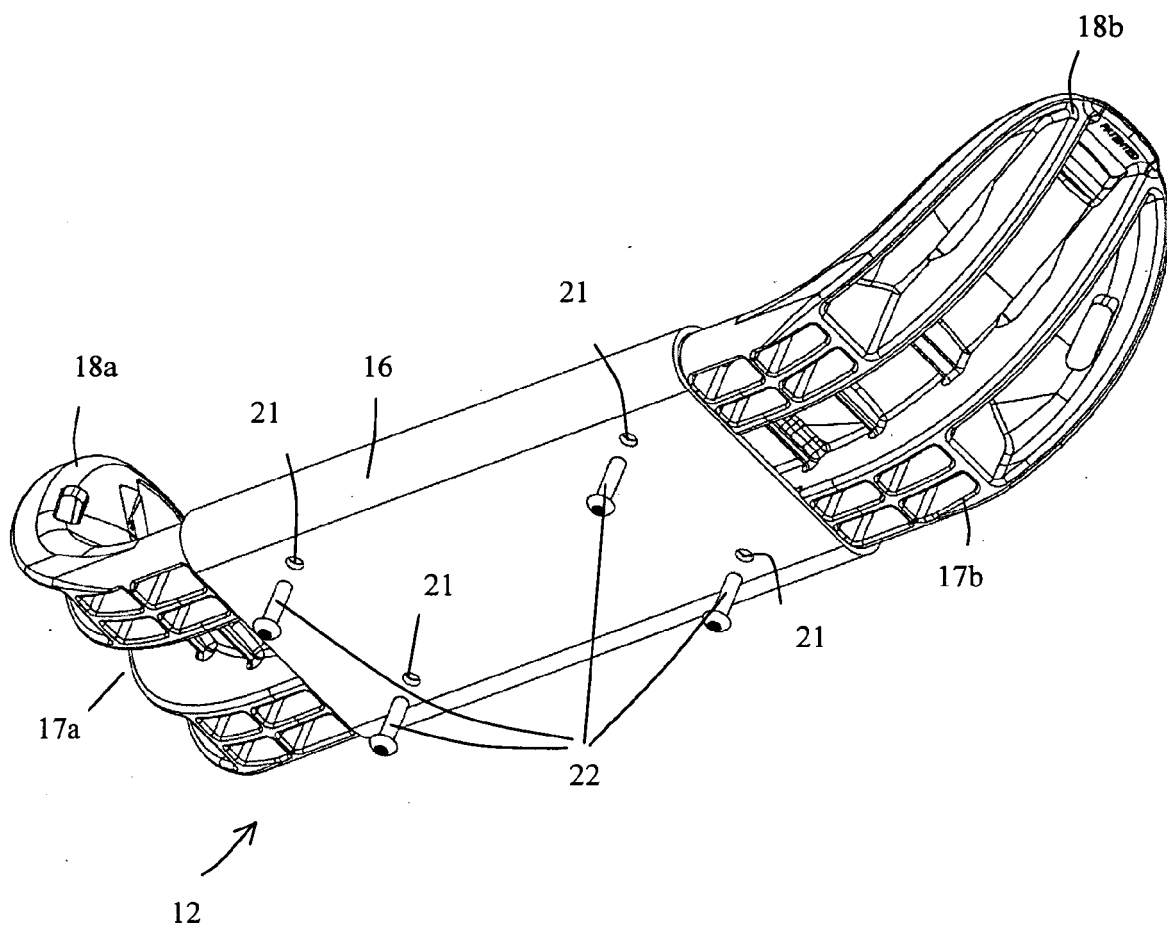


Figure 3

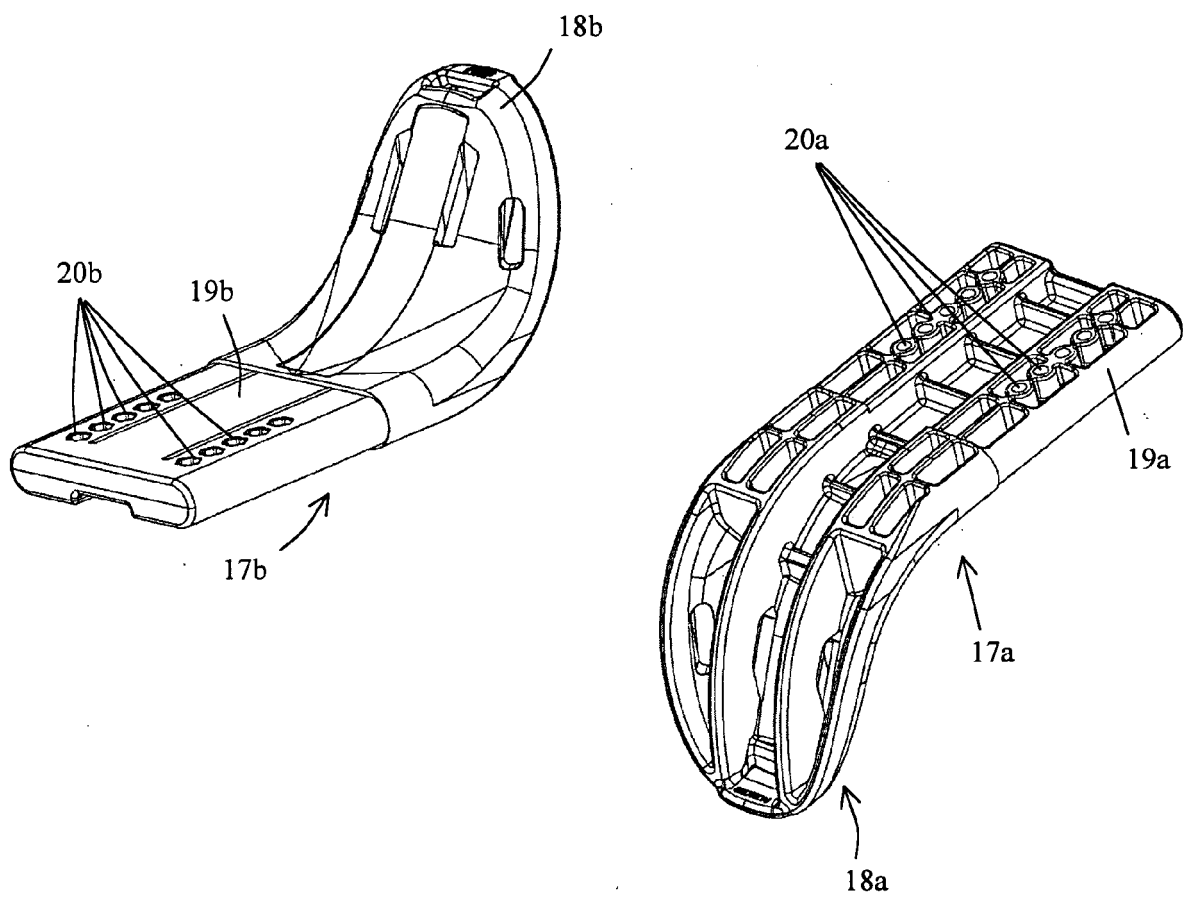


Figure 4



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 09 35 4022

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	US 6 035 966 A (LEWIS KENNETH D [US]) 14 mars 2000 (2000-03-14) * figures 1,5-7 * * colonne 2, ligne 63-66 * * colonne 3, ligne 1 * -----	1,7	INV. A62B35/00
P,X	US 2008/289903 A1 (KUHNERT BRADLEY A [US]) 27 novembre 2008 (2008-11-27) * le document en entier * -----	1,7	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			A62B B64D B63B A45F A01M
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 17 août 2009	Examineur Paul, Adeline
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 09 35 4022

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

17-08-2009

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 6035966 A	14-03-2000	AUCUN	
US 2008289903 A1	27-11-2008	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82